

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ACCOUNTAUDIT

18, rue de la Commanderie
54000 Nancy
S.A.S. au capital de € 103 500
481 216 414 R.C.S. Nancy

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de l'Est

ERNST & YOUNG Audit

Tour Europe
20, place des Halles
BP 80004
67081 Strasbourg cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société DLSI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DLSI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels précisant les impacts de changement de méthode suite à l'application par votre société de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraites.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des fonds commerciaux

Votre société détient des fonds commerciaux pour un montant de € 24 484 156 ainsi que de la clientèle pour une valeur nette de € 240 000 inscrits à l'actif du bilan. La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est appuyée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

■ Evaluation des titres de participation

Votre société détient des titres de participation pour un montant de € 7 617 997 inscrits à l'actif du bilan. La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels présente les principes d'évaluation de la valeur d'inventaire desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

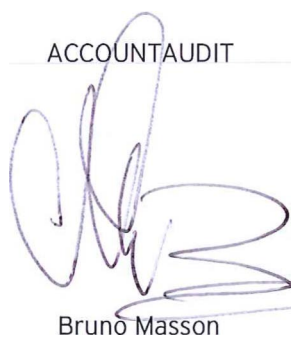
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy et Strasbourg, le 13 avril 2022

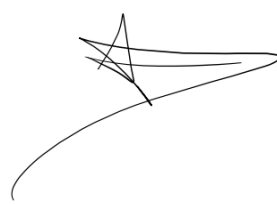
Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG Audit



Alban de Claverie



dlsi[®]
Groupe

COMPTES SOCIAUX 2021

SOCIETE DLSI S.A

S.A au capital de 5 082 980 euros

Siret : 389 486 754 00283

Avenue Jean-Eric Bousch

CS 40163 - 57603 Forbach Cedex

D.L.S.I.

57600

AVENUE JEAN ERIC BOUSCH
FORBACH

Durée N: 12

Durée N-1: 12

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	639 883	579 941	59 941	55 602
Fonds commercial	24 514 606	30 450	24 484 156	24 484 156
Autres immobilisations incorporelles	785 000	545 000	240 000	349 000
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 724 180	2 558 561	165 618	170 683
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	34 248		34 248	
Participations évaluées				
Autres participations	7 617 997		7 617 997	7 699 924
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	130 448		130 448	1 020 312
Autres immobilisations financières	313 235		313 235	305 567
Total de l'actif immobilisé	36 759 600	3 713 953	33 045 646	34 085 246

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	26 627 144	591 293	26 035 851	24 802 780
Autres créances	9 369 383		9 369 383	15 655 816
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	220 182	87 415	132 767	130 202
Disponibilités	12 983 117		12 983 117	11 174 044
Charges constatées d'avance	174 057		174 057	358 250
Total de l'actif circulant	49 373 885	678 709	48 695 176	52 121 094

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	86 133 486	4 392 662	81 740 823	86 206 340
-------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Droit au bail	67 432	Immo. à - un an	443 684	Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé)	5 082 980	5 082 980	5 082 980
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		3 889 945	3 889 945
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		508 298	508 298
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)		35 065 439	34 254 519
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		2 319 670	810 920
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		129 171	129 171
Total des capitaux propres		46 995 504	44 675 834

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques	1 121 998	264 850
Provisions pour charges	743 435	1 098 227
Total des provisions pour risques et charges	1 865 433	1 363 077

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 293	10 410 987
Emprunts et dettes financières divers	5 888 846	6 536 525
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651 021	781 529
Dettes fiscales et sociales	25 289 670	21 763 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	975 052	674 708
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	32 879 885	40 167 428

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	81 740 823	86 206 340
------------------------	-------------------	-------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	32 879 885	40 096 454
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	4 320	1 018

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	114 416 229	3 103 398	117 519 628	99 559 861
Chiffres d'affaires nets	114 416 229	3 103 398	117 519 628	99 559 861

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			37 466	5 093
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 812 662	2 548 974
Autres produits			295	12 830
Total des produits d'exploitation			120 370 053	102 126 760

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			185 369	166 311
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 315 556	6 018 164
Impôts, taxes et versements assimilés			3 578 059	3 263 826
Salaires et traitements			82 290 768	70 390 991
Charges sociales			21 628 755	18 860 538
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements			97 389	163 538
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : Dotations aux provisions			386 263	18 137
Pour risques et charges : Dotations aux provisions			340 800	836 117
Autres charges			328 536	284 205
Total des charges d'exploitation			115 151 498	100 001 831
Résultat d'exploitation			5 218 555	2 124 929

Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			54 378	97 649
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				1 542
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 565	656
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			56 943	99 848

Dotations financières aux amortissements et provisions				12 492
Intérêts et charges assimilées			241 983	217 994
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			241 983	230 487

Résultat financier			- 185 039	- 130 638
---------------------------	--	--	------------------	------------------

Résultat courant avant impôts			5 033 515	1 994 290
--------------------------------------	--	--	------------------	------------------

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS CESSION ACTIFS	81927.00	94441.00
PRODUITS DIVERS		333.00
AMORTISSEMENT CLIENTELE	109000.00	

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan..... :	81 749 373 €
- Total des produits du compte de résultat ... :	120 766 632 €
- Résultat de l'exercice :	2 319 670 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2021.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2021 par la Directrice Financière.

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

La société a appliqué un changement de méthode comptable relatif aux engagements de fin de carrière en lien avec la mise à jour de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Les impacts sont détaillés au niveau de la note n° 04 de l'état des provisions.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	:	L 10 % à 20 %
Installations techniques.....	:	L 10 %
Matériel et outillage industriels ...	:	L 20 %
Matériel de transport	:	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau	:	L 20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence entre la valeur brute et la valeur d'inventaire.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds commerciaux :

Pour les fonds commerciaux, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2022, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2025, la société a appliqué en moyenne un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Concernant l'UGT IDF, la direction a projeté pour 2022 une augmentation du chiffre d'affaires de 15,5 % et une stabilité du taux de rentabilité à 4%. Une limitation de la hausse du chiffre d'affaires à 10% au lieu de 15,5% entraînerait une diminution de la juste valeur de l'UGT de 361 k€ et une dépréciation de 280 k€. De même, une augmentation du taux d'actualisation de 10% à 11,3% conduirait à une diminution de la juste valeur de l'UGT de 472 k€ et une dépréciation de 391 k€.

Concernant l'UGT PACA, la direction a projeté pour 2022 une augmentation du chiffre d'affaires de 15,8%. Une limitation de la hausse du chiffre d'affaires à 10% au lieu de 15,8% entraînerait une diminution de la juste valeur de l'UGT de 298 k€ et une dépréciation de 184 k€. De même, une augmentation du taux d'actualisation de 10% à 11,3% conduirait à une diminution de la juste valeur de l'UGT de 280 k€ et une dépréciation de 167 k€.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2021 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2022 supérieure à 11.3 %.

Cette augmentation se base sur notre prévisionnel 2022, dans un contexte de reprise d'activité post covid 19.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2021, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2021, la société DLSI SA s'est efforcée à retrouver progressivement un niveau d'activité comparable à une situation avant crise sanitaire malgré l'évolution des incertitudes et contraintes en lien avec la pandémie mondiale.

La diminution de la main d'œuvre intérimaire notamment dans le secteur du BTP ainsi que les problématiques liées aux approvisionnements ont conduit à une baisse de la demande sur le marché du travail temporaire.

La société filiale MARINE SA a fait l'objet d'une dissolution par décision des associés en date du 24 novembre 2020, et sa radiation est prévue est effective au 02 juillet 2021.

La participation détenue par DLSI SA au capital de DLSI Polska a été cédée le 10 juin 2021.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2020 portant sur les exercices 2017, 2018 et 2019. Le redressement de 647 k€ a été comptabilisé en totalité en charge en 2020. Le dernier paiement de 297 k€ est intervenu en janvier 2022.

Par ailleurs, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF en 2021. Ce contrôle portait sur les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019. A la clôture, la société s'est déjà acquittée d'un montant de 62 k€ et une provision pour risque et charge a été comptabilisée à hauteur de 818 k€ couvrant la totalité du redressement y compris intérêts de retard et majorations. La société conteste partiellement les majorations appliquées.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'indemnité de départ à la retraite (IDR), une provision pour des litiges prudhommaux et une provision pour un litige avec l'URSSAF (détaillée au niveau des faits significatifs de l'exercice)

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture. La société a appliqué un changement de méthode comptable relatif aux engagements de fin de carrière en lien avec la mise à jour de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ce changement implique que les indemnités de fin de carrière sont provisionnées non pas sur l'ensemble de la carrière des salariés mais sur les dernières années correspondantes au plafond du barème des indemnités. L'impact de ce changement de méthode au niveau de DLSI SA n'est pas significatif.

Le calcul est réalisé individuellement pour chaque salarié.
Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

	2021	2020
Age de départ	65 ans	65 ans
Turn-over	5 %	5 %
Taux d'augmentation	1,50 %	1,50 %
Taux d'actualisation	0,98%	0,6 %
Charges sociales	40 %	40 %
Tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes	TH002 et TF0002	TH002 et TF0002

Au 31 décembre 2021, la valeur de l'engagement des indemnités de fin de carrière de la société DLSI SA s'élève à 1 677 K€. Dans les comptes, un montant de 743 K€ est comptabilisé à la clôture au titre d'une provision pour indemnité de départ en retraite. La société a étalé sur la durée résiduelle d'activité des salariés le coût des services passés lié à l'écart d'expérience constaté sur l'exercice, soit sur 12 ans (jusqu'à fin 2031)

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :
D'un montant de (- 4 810 K€), représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 28 728 K€.

De 75 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires.

IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles	31/12/2020	Augmentations		Diminutions		31/12/2021	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation. pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations, virements de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établist. développement							
Autres postes	25 928 289		11 200			25 939 489	

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus							
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén. agenc, aménagts divers	1 596 965		46 624			1 643 589	
- matériel de transport	210 213					210 213	
- matériel de bureau et info, mobilier	828 396		41 981			870 377	
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes			34 248			34 248	
Total immobilisations corporelles	2 635 574		122 854			2 758 429	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations	7 699 924				81 927	7 617 997	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	1 325 879		31 584		913 780	443 684	
Total immobilisations financières	9 025 803		31 584		995 707	8 061 681	

Total général	37 589 668		165 639		995 707	36 759 600	
----------------------	-------------------	--	----------------	--	----------------	-------------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	30 450			30 450
Autres immobilisations incorporelles	1 009 080	115 860		1 124 941
Total I	1 039 530	115 860		1 155 391
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencés aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers	1 505 485	38 661		1 544 146
- matériel de transport	177 189	20 021		197 210
- matériel de bureau et informatique, mobilier	782 216	34 988		817 204
- emballages récupérables et divers				
Total II	2 464 891	93 670		2 558 561
Total général (I+II)	3 504 422	209 531		3 713 953

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvements nets des amortissements fin exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immo. incorporelles							
Total I							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. gén., agencés, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outil.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales., agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
Total II							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé			Total général non ventilé		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	129 171			129 171
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	129 171			129 171

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	306 792		306 792	
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 056 285	1 158 998	349 850	1 865 433
Total provisions risques et charges	1 363 077	1 158 998	656 642	1 865 433

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients	225 422	386 263	20 391	591 293
Autres provisions pour dépréciation	89 980		2 565	87 415
Total provisions pour dépréciation	315 402	386 263	22 956	678 709

Total général		1 807 651	1 545 261	679 598	2 673 314
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		727 063	677 033	
	- financières			2 565	
	- exceptionnelles		927 198		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice				
---	--	--	--	--

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAUX

(Décret n° 83.1020 : article 19)

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ALSACE	492 980	30 450	462 530
FONDS DE COMMERCE ILE DE France	7 580 825	0	7 580 825
FONDS DE COMMERCE NORD	1 526 009	0	1 526 009
FONDS DE COMMERCE LORRAINE	768 148	0	768 148
FONDS DE COMMERCE RHONE ALPES	5 358 771	0	5 358 771
FONDS DE COMMERCE NORMANDIE	2 326 766	0	2 326 766
FONDS DE COMMERCE PICARDIE	2 138 103	0	2 138 103
FONDS DE COMMERCE PACA	4 255 568	0	4 255 568
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE R-A	728 000	488 000	240 000
FONDS DE COM CLIENTELE PICARDIE	21 000	21 000	0
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE PACA	36 000	36 000	0
TOTAL	25 299 602	575 450	24 724 152

ANNEXE - NOTE N° 07 PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	577 796
4487 Etat produits à recevoir	0
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs.....	2 157

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	727

TOTAL	580 680 €
	=====

**ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	130 448	130 448	
Autres immobilisations financières	313 235	313 235	
Clients douteux ou litigieux	930 403	930 403	
Autres créances clients	25 696 741	25 696 741	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés	19 965	19 965	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	593 282	593 282	
- Impôts sur les bénéfices	4 275 909	4 275 909	
Etat et autres	262 362	262 362	
collectivités publ.			
- TVA	262 362	262 362	
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers	31 660	31 660	
Groupes et associés	4 181 582	4 181 582	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	4 620	4 620	
Charges constatées d'avance	174 057	174 057	
Total général	36 614 269	36 614 269	
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes	75 293	75 293		
auprès étbts crédit				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	713 180	713 180		
Fournisseurs et comptes rattachés	651 021	651 021		
Personnel et comptes rattachés	11 180 899	11 180 899		
Sécurité sociale et organismes sociaux	5 181 625	5 181 625		
- Impôts sur les bénéfices	947 082	947 082		
Etat et autres	6 265 471	6 265 471		
collectivités				
publiques				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés	1 714 591	1 714 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 175 666	5 175 666		
Autres dettes	975 052	975 052		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	32 879 885	32 879 885		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER	MONTANT
EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES	
168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	0
168860 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	203 184
COMPTES DE TIERS	
4081 Fournisseurs - factures non parvenues...	184 349
4084 Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088 Fournisseurs - intérêts courus	
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	957 751
4283 IFM due.....	704 341
4284 Dettes provisionnées pour participation des salariés	341 446
4286 Personnel - autres charges à payer	3 790 027
4380 Charges à payer aux organismes sociaux	2 047 604
4486 Charges à payer à l'état.....	1 693 553
4588 Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686 Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	0
COMPTES FINANCIERS	
5186 Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	4 320
TOTAL	9 723 391 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2021, concernant les sociétés du groupe les montants débiteurs ou créditeurs ont été rémunérés sur la base de 1,17 % l'an.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance	174 057 €
----------------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE – NOTE N°11

TRANSFERTS DE CHARGES

– Refacturations intra groupe	614 889
– Avantages en natures	362 260
– Indemnités assurance-crédit	122 815
– Remboursement prévoyance	73 237
– Remboursement formation	812 139
– Autres transferts de charges d'exploitation	150 288

ANNEXE - NOTE N° 12

ECARTS DE CONVERSION

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Néant

ANNEXE - NOTE N° 13

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice.....	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.....	0	n.a.
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 14

CREDIT-BAIL

(Décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs.

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 15

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	Néant
Engagements en matière de pensions	934 K€

Au 31 décembre 2021, la valeur de l'engagement des indemnités de fin de carrière de la société DLSI SA s'élève à 1 677 K€. Dans les comptes, un montant de 743 k€ est comptabilisé à la clôture au titre d'une provision pour indemnité de départ en retraite. La société a étalé sur la durée résiduelle d'activité des salariés le coût des services passés lié à l'écart d'expérience constaté sur l'exercice, soit sur 12 ans.

Nantissement de fonds de commerce	Néant
Nantissement de Titres.....	Néant

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

DLSI SA a une garantie financière délivrée par BNP PARIBAS pour un montant de 7 701 266 €.

ANNEXE - NOTE N° 16
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg (100 %)	DLSI GmbH (100 %)	PEMSA SA (88,90 %)	TERCIO (100 %)
Capital	300 000	50 000	92 494	100 000
Réserves et report à nouveau	4 060 193	154 527	3 825 583	999 711
Situation comptable nette	4 360 193	204 527	3 918 077	1 099 711
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	100
Avances consenties		181 143	1 498 533	2 501 905
Avances reçues	3 493 126			
Engagements donnés				
Engagements reçus		0		
Chiffre d'affaires HT	3 442 995	729 110	66 563 356	6 688 140
Résultats	- 327 526	- 571	1 151 528	205 311
Dividendes distribués	0	0	0	0

La société DLSI a cédé sa participation au sein de la société polonaise DLSI Spolska z ograniczona au partenaire sur place en Pologne en date du 11 juin 2021.

Par ailleurs, il est rappelé que la société Marine Intérim SAS, dont la société DLSI détenait 51% du capital et des droits de vote a fait l'objet d'une liquidation amiable avec effet au 19 mai 2021

Taux de change retenu pour l'évaluation en euros de PEMS SA : 0.924944 € = 1 CHF

ANNEXE - NOTE N° 17

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Entreprises liées	Participations
<i>Participations</i>	0	7 598 893
<i>Créances sur Participations</i>	0	4 181 582
<i>Dettes financières</i>	1 677 290	3 493 125
<i>Fournisseurs</i>	0	0
<i>Clients et comptes rattachés</i>	0	713 618
<i>Produits de Participations</i>	0	40 000
<i>Autres dettes</i>	0	0
<i>Charges financières</i>	19 512	40 043
<i>Produits financiers</i>	0	50 117

ANNEXE - NOTE N° 18

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux propres au 31/12/2020	2 541 490	5 082 980	38 652 763	129 171	810 920	44 675 834	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0	0	0	0	0
Affectation Résultat 2020			810 920		-810 920		
Dividendes additionnel	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes exceptionnel			0		0		
Résultat 2021	0	0	0		2 319 670	2 319 670	0
Régularisation titres non rémunérés			0				
Capitaux propres au 31/12/2021	2 541 490	5 082 980	39 463 683	129 171	2 319 670	46 995 504	0

ANNEXE – NOTE N° 19

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion	244 861 €
<i>Dont produits sur créances antérieures</i>	225 280 €
<i>Dont solde opérations prescrites</i>	19 581 €
• Charges exceptionnels sur opérations de gestion	489 940 €
<i>Dont créance fiscale</i>	126 899 €
<i>Dont amendes et pénalités</i>	39 120 €
<i>Dont litiges sociaux</i>	187 662 €
<i>Dont redressement URSSAF 2018-2019</i>	41 448 €
<i>Dont solde opérations prescrites</i>	94 811 €
• Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	109 000 €
<i>Dont dotation amortissement clientèle</i>	109 000 €
• Produits exceptionnels sur cessions immob financières	94 441 €
<i>Dont cession et liquidation titres MARINE et DLSI Pologne</i>	94 441 €
• Produits exceptionnels	333 €
<i>Dont remboursement trop payé salarié intérimaire</i>	333 €

CHIFFRE D’AFFAIRES PAR PAYS

– France	114 417 729 €
– Union Européenne	3 101 899 €

EFFECTIF

Au 31/12/2021, la société emploie 2 449 personnes (majoritairement des salariés intérimaires, CDD ou autre), dont 149 permanents.

ANNEXE – NOTE N° 20

VARIATION DES IMPOTS LATENTS

NATURE	01/01/2021		Variation		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0	0	251 495	0	251 495	0
. Organic	128 896	0	157 631	128 896	157 631	0
. Provision pour perte de change	0	0	0	0	0	0
. Ecart de conversion actif	0	0	0	0	0	0
. Provision sur titres	0	0	0	0	0	0
. Déficit Fiscaux reportables	0	0	0	0	0	0
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	791 435	0	37 000	85 000	743 435	0
. Autres	0	0	0	0	0	0
	920 331	0	446 126	213 896	1 152 561	
Impôt correspondant (taux 26.5 %)					305 428	
CREDIT IMPOT FUTUR					305 428	

ANNEXE – NOTE N° 21

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	46 000	46 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	46 000	46 000

EVENEMENTS POST-EXERCICE

En France et en Europe, l'épidémie de coronavirus COVID-19 a donné lieu à de multiples mesures préventives (confinements, couvre-feux, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels...) pour en limiter la propagation. Si la plupart des pays notamment européen lèvent les restrictions liées à la covid 19 depuis ce début d'année, un rebond de l'épidémie ne peut pour l'heure pas être totalement exclu.

Les mesures actuelles et à venir, compte tenu du caractère évolutif de la situation, sont susceptibles d'avoir des conséquences significativement défavorables sur les revenus, la performance financière ainsi que les actifs et passifs de la Société. En effet, les mesures de soutien aux entreprises prenant fin avec la sortie de crise sanitaire.

De plus, la situation actuelle en Ukraine ainsi que les conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie sont susceptibles d'avoir des effets sur l'activité économique globale du Groupe DLSI. Ces impacts ne peuvent être chiffrés à ce jour.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation de l'entité.